

Festival National de Théâtre Francophone pour Lycéens

1^{ère} Édition



RÈGLEMENT

Article 1 – Informations générales

Le Festival National de Théâtre Francophone pour Lycéens se déroule les 30 et 31 mai 2015 à l'Amphithéâtre du Lycée n°1 im. Karola Marcinkowskiego à Poznań. Le Festival accueille 8 troupes au maximum.

Article 2 – Objectifs du Festival

Le Festival National de Théâtre Francophone pour Lycéens a été créé pour encourager les jeunes adeptes de la langue française à entrer dans la pratique de la langue à travers le théâtre.

Il se donne pour objectif la création d'une plateforme d'échange d'expériences entre les groupes de jeunes acteurs et les personnalités du théâtre francophone du monde entier.

Il tient à présenter au public des pièces de théâtre créées en langue française.

Article 3 – Participants

Le Festival est exclusivement ouvert aux troupes de théâtre polonaises.

L'âge des participants - entre 16 et 19 ans.

La troupe peut compter entre 4 et 10 acteurs (si des groupes sont moins ou plus nombreux veuillez contacter directement les organisateurs).

Les acteurs peuvent être des élèves scolarisés dans des lycées publics et privés.

Article 4 – Spectacles

Les pièces de théâtre doivent être entièrement jouées en langue française.

La durée du spectacle ne peut être inférieure à 10 min et supérieure à 30 min.

Les Organisateurs garantissent à chaque troupe :

- une salle d'amphithéâtre,
- l'assistance de techniciens et bénévoles,
- 20 min pour l'installation du décor, du son et de la lumière avant la représentation et pour la répétition technique le jour de la représentation,
- 10 min pour libérer la scène et les coulisses après la représentation.

Tout changement dans l'installation ne peut se faire sans l'autorisation et l'aide des techniciens, le montage des pièces ne peut être effectué qu'en présence des responsables des troupes.

Les participants sont tenus de respecter le bon déroulement des spectacles et des activités. Le silence est de rigueur, la nourriture est interdite, les téléphones portables doivent être éteints. Il convient d'arriver à l'heure aux spectacles. La participation à tous les spectacles et les événements est obligatoire.

Les horaires et les ordres de passage prévus par les organisateurs ne sont pas modifiables et doivent être respectés.

Article 5 – Responsabilité

Chaque troupe est accompagnée par un professeur, responsable des membres de son groupe tout au long du Festival. Son rôle consiste à garantir la communication entre les organisateurs et les membres de sa troupe, à veiller à ce que les Lycéens respectent le présent Règlement et le programme du Festival, et à ce qu'ils ne nuisent pas à l'ambiance de la manifestation.

Il est impératif de ne pas quitter Poznań pendant toute la durée du Festival.

Ce Règlement doit être signé par un professeur responsable de la troupe.

Article 6 – Arrivée et départ

Les troupes doivent se présenter à Poznań la veille de l'ouverture du Festival (29 mai 2015) et partir le soir après la clôture du Festival (31 mai 2015).

Les organisateurs offrent aux troupes la possibilité de rester le 1er juin à Poznań pour assister à la première journée du Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants et leur garantissent l'entrée gratuite à tous les spectacles. Aussi, les troupes sont les bienvenues de rester tout au long du Festival International, jusqu'au 5 juin. Si une troupe désire passer à Poznań un jour de plus, les frais d'hébergement et de nourriture sont à sa charge. Si une troupe souhaite assister au Festival International de Théâtre Francophone pour Étudiants, les organisateurs invite le professeur responsable à en informer les organisateurs pour la réservation des places.

Le voyage aller / retour est à la charge des troupes.

Article 7 – Hébergement et repas

Le Festival pour Lycéens prend en charge tous les acteurs et 1 accompagnateur par troupe. Les organisateurs garantissent aux participants l'hébergement des nuits des 29 et 30 mai, ainsi que le dîner des 29 et 30 mai, le petit déjeuner et déjeuner des 30 et 31 mai.

Tous les participants du Festival sont hébergés ensemble au centre ville (à l'exception des troupes provenantes de Poznań) et prennent tous les repas en commun aux endroits indiqués par les organisateurs.

Les participants peuvent être hébergés dans divers établissements hôteliers de la ville, en fonction de leur capacité d'accueil. Les membres d'une troupe dorment ensemble sauf sur demande des organisateurs à la troupe. Il est possible que filles et garçons partagent une même chambre.

La détention et/ou l'usage de tout produit illicite entraînent l'exclusion immédiate du Festival.

Tout accompagnateur ou acteur supplémentaire vient à ses propres frais et ne pourra être hébergé gratuitement dans la même chambre que d'autres participants.

Article 8 – Rencontres avec des professionnels du théâtre francophone

Le Festival National de Théâtre Francophone pour Lycéens sera riche en:

- présence d'auteurs dramatiques francophones (de France, Belgique, Québec et Suisse)
- ateliers de théâtre animés par des acteurs et metteurs en scène professionnels
- rencontres avec les artistes francophones qui auront vu les spectacles des élèves
- cérémonies d'ouverture et de clôture.

Les activités se tiendront sous la responsabilité des organisateurs, accompagnateurs et bénévoles travaillant autour du Festival.

La participation à toutes les activités proposées est obligatoire.

Article 9 – Inscriptions

1ère étape :

Les inscriptions sont toutes acceptées dès réception des documents entièrement complétés.

Les inscriptions devront parvenir par mail : **ola.drameducation@gmail.com**.

La date limite de l'envoi des inscriptions est: **le 24 avril 2015**.

2ème étape :

Les troupes inscrites doivent envoyer un résumé de la pièce, une brève description de la mise en scène et 5 photos du spectacle par mail aux organisateurs. La date limite de l'envoi de ces informations et du règlement des frais est: **le 30 avril 2015**.

3ème étape:

Les troupes dont la candidature est retenue ou non par les organisateurs en seront avisés au plus tard **le 5 mai 2015**.

Les organisateurs sont à votre entière disposition pour toute aide.

Article 10 – Participation financière

Une participation de 40 PLN par participant (acteurs et accompagnateurs) est demandée après la sélection de la troupe. Une fois la troupe acceptée au Festival, elle a une semaine pour régler l'intégralité des frais de participation par virement sur le compte bancaire de Drameducation.

Après le versement des coûts de participation, un message de confirmation de paiement (avec pour objet : Festival 2015, le nom de la troupe et de la ville) doit être envoyé aux organisateurs: **ola.drameducation@gmail.com**.

Une facture sera établie par Drameducation en échange du justificatif de paiement délivré par la banque.

Aucun remboursement des frais d'inscription et de participation ne sera effectué en cas d'annulation de la part de la troupe ou d'un participant.

Article 11 – Coordonnées bancaires

Les frais de participation doivent être versés sur le compte bancaire ci-dessous (en indiquant comme titre : Festival lycéens 2015, nom de la troupe et de la ville) :

COMPTE BANCAIRE :

IBAN : PL77 1140 2004 0000 3102 7438 9133

BIC : BREXPLWMBK

BANQUE :

mBank S.A.

Bankowość Detaliczna

Skrytka Poczтовая 2108

90-959 Łódź 2

ADRESSE :

Drameducation

62-110 Damasławek

Ul. Kcyńska 12/1

Polska

Article 12 – Contact

DRAMEDUCATION

1er Festival National de Théâtre Francophone pour Lycéens

+48 791 556 515, ola.drameducation@gmail.com

www.drameducation.eu

Lu et approuvé

Signature du responsable de la troupe :